



## Des bilans de compétences 100% distanciels pour les personnels de la fonction publique

Polyvalence des missions, technicité, hyper-spécialisation, décorrélation fonctions/statut posent aux personnels de la fonction publique des questions spécifiques en terme de déroulement de carrière et de projet professionnel : évolution dans le secteur public, détachement, concours, repositionnement au sein de l'établissement, mutations, mais aussi intérêt pour le secteur privé, création d'entreprise...

➔ Un accompagnement au plus près des problématiques des professionnels de la fonction publique, en pleine connaissance des compétences et métiers exercés

### Qui ?

Catherine Lancha a été fonctionnaire pendant plus de 20 ans dans l'enseignement supérieur.

Elle a obtenu un master en Sciences de l'Éducation mention Formation-Emploi-Compétences et s'est perfectionné dans l'accompagnement des projets professionnels au Conservatoire National des Arts et Métiers et à la TéléUniversité du Québec avant d'entamer une seconde carrière de formatrice libérale et de créer l'entreprise Kleis

### Contact

Catherine Lancha  
06 31 99 69 56

[kleisformation@gmail.com](mailto:kleisformation@gmail.com)

[www.kleis-catherine-lancha.fr](http://www.kleis-catherine-lancha.fr)

Elle travaille en partenariat avec le [cabinet Méthod](#). Riche d'une expérience de 30 ans dans le domaine du bilan de compétences, Méthod développe une méthodologie partagée entre ses consultants, dispose de bases de données sur les métiers et d'outils performants d'analyse des compétences, des motivations et de la personnalité.

### En détail : 4 types de bilans

[Nouveau départ 24 H - 1900 euros](#)

[Exploration 20 H - 1600 euros](#)

[Horizon 29 H - 2732 euros](#)

[Tremplin 12 H - 960 euros](#)

[PDF Nouveau Départ](#)

[PDF Exploration](#)

[PDF Horizon](#)

[PDF Tremplin](#)



### En pratique

Un entretien préliminaire où le bénéficiaire expose sa problématique personnelle et s'informe sur les méthodes et les différents types de bilans. Cet entretien est gratuit et sans engagement.

Les séances 100% distancielles se déroulent dans un cadre garantissant la confidentialité.

L'agent doit disposer d'une bonne connexion à internet et d'une webcam.

### Rappel réglementaire

Pour effectuer leur bilan sur leur temps de travail les agents peuvent bénéficier d'un congé bilan de compétence de 24h (décret n° [2007-1470](#) art.22)

Éligible au Compte Personnel de Formation, le bilan peut être financé en totalité ou en partie par l'employeur (décret n° [2017-928](#) art.9)